



## Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars à 16h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 06 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **M. Philippe VARLET – Président**
- Mme Margaux DELETRE, Vice-présidente
- Mme Brigitte LHOMME, Vice-présidente
- **M. Laurent PARSIS, Vice-président**
- M. Jean-Philippe DELFOSSE
- M. Alain GEST
- Mme Françoise MAILLE-BARBARE
- Mme Mathilde ROY
- M. Frédéric FAUVET

Monsieur DELFOSSE donne pouvoir à Monsieur VARLET.

Monsieur PARSIS est désigné secrétaire de séance.

Après vérification de la feuille de présence, il a été constaté que le quorum n'était pas atteint.

En conséquence, le Bureau n'a pas pu valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Conformément aux dispositions des statuts en vigueur et du règlement intérieur, il a été décidé de convoquer à nouveau le Bureau de Somme Numérique le vendredi 13 mars 2026 à 14h00, en visioconférence pour délibérer sur les mêmes sujets, sans condition de quorum.

La séance est levée à 16h45.